Pour une coopération parlementaire régionale accrue avec les organes de traités relatifs aux droits de l'homme

Séminaire régional à l'intention des parlementaires et fonctionnaires de parlements des pays d'Afrique francophone organisé conjointement par l'Union interparlementaire (UIP), le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH) en collaboration avec l'Assemblée nationale et le Sénat de la République du Gabon

LIBREVILLE, 4 -6 MARS 2008







Genève, le 30 janvier 2009

Madame, Monsieur,

Au terme du premier cycle du projet lancé par l'Union interparlementaire visant à impliquer les parlements dans les travaux des organes de traités, en partenariat avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, nous avons le plaisir de vous inviter à prendre part au deuxième séminaire régional sur le thème « Pour une coopération parlementaire régionale accrue avec les organes de traités relatifs aux droits de l'homme ». Organisé en collaboration avec le parlement du Gabon, ce séminaire se déroulera du 4 au 6 mars 2009 à Libreville.

Dernière activité de ce premier cycle, le séminaire de Libreville a pour objectifs de permettre aux participants d'échanger sur les expériences acquises à l'échelle nationale en matière des droits de l'homme en vue de jeter les bases d'une coopération parlementaire régionale dans le cadre des travaux des organes de traités.

Il vise également à renforcer l'implication du Parlement, en synergie avec les autres acteurs - institutions nationales des droits de l'homme et société civile -, dans la protection et la promotion des droits de l'homme à travers une intervention accrue dans la mise en œuvre des recommandations de ces organes, des engagements pris par les Etats dans le cadre de l'Examen périodique universel et dans le suivi de l'application des différentes dispositions législatives qui en résultent. En effet, alors qu'ils sont souvent peu ou pas consultés, il est demandé aux parlementaires de s'impliquer davantage dans ces activités, compte tenu du rôle déterminant qu'ils pourraient jouer conformément à leurs fonctions législatives et du contrôle de l'action gouvernementale, et du contact permanent qu'ils ont avec les électeurs.

A la suite du premier séminaire régional tenu à Ouagadougou, du 1^{er} au 3 octobre 2007, qui a permis aux participants de se familiariser avec les normes et mécanismes internationaux relatifs aux droits de l'homme, quatre parlements nationaux ont abrité des séminaires au cours desquels ils ont procédé à l'état des lieux de la mise en œuvre des différents instruments relatifs aux droits de l'homme auxquels leurs pays respectifs sont parties. Sur la base des constats établis, ils ont élaboré des stratégies nationales visant à renforcer l'action parlementaire dans la promotion des droits de l'homme et à impliquer efficacement le parlement dans les travaux des organes de traités. Des résultats concrets ont été enregistrés et des pratiques nouvelles ont été mises en place, notamment des actions menées conjointement par le Parlement, la Commission nationale des droits de l'homme (CNDH) et la société civile sur le terrain. Les parlements concernés en feront part au cours du séminaire de Libreville.

Vous trouverez ci-joint un formulaire d'inscription à retourner au plus tard le 15 février 2009.

Nous appelons votre attention sur le fait que toutes les questions relatives aux visas, aux chambres d'hôtel et au transport des participants devront être réglées par les participants eux-mêmes. Pour faciliter les réservations de chambres d'hôtel, nous joignons à la présente un formulaire de réservation que les participants pourront utiliser s'ils le souhaitent.

Convaincus du vif intérêt et du soutien que vous témoignez aux objectifs visés par ce projet, nous espérons que vous pourrez participer à cette importante rencontre.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, les assurances de notre haute considération.

Anders B. Johnsson Secrétaire général de l'Union interparlementaire Guy N'zouba N'dama Président de l'Assemblée nationale René Radembino-Coniquet Président du Sénat